

Bruxelles, le 22 novembre 2019
(OR. en)

14390/19
OJ CSA 23

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
COMITÉ SPÉCIAL AGRICULTURE
Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles
25 novembre 2019 (10:00)

1. Adoption de l'ordre du jour

Points sans débat (I)

2. Compte rendu sommaire de la 1609^e réunion du CSA 14009/19

Points avec débat (II)

3. Règlement concernant la discipline financière à partir de 2021 et la flexibilité entre piliers pour 2020 **IC**
Confirmation du texte final en vue d'un accord 13644/19 + ADD 1
4. Paquet "réforme de la PAC post-2020" **IC**
- a) Règlement relatif aux plans stratégiques relevant de la PAC 13750/19
 - b) Règlement relatif au financement, à la gestion et au suivi de la PAC 14288/19
 - c) Règlement relatif à l'organisation commune des marchés (OCM) dans le secteur des produits agricoles
Échange de vues sur les paiements directs
Échange de vues sur les interventions sectorielles

Divers

5. a) Méthodes de travail: instances préparatoires du Conseil
Informations communiquées par la présidence
- b) Établissement de l'ordre du jour du Conseil "Agriculture et pêche"
Informations communiquées par la présidence WK 13283/19
- c) Organisation des travaux futurs
Informations communiquées par la présidence



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission
